# JOURNAL OFFICIEL

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

### **ABONNEMENTS**

NIGER { 1 an - 25.000 FCFA 12.500 FCFA 12.500 FCFA 38.000 FCFA

ETRANGER { 1 an - 38.000 FCFA 6 mois - 19.000 FCFA

### **VENTE AU NUMERO**

Année courante Année antérieure

 NIGER
 1.000 FCFA
 1.500 FCFA

 ETRANGER
 1.500 FCFA
 2.000 FCFA

### MODALITES DE PAIEMENT

Les abonnements ou réabonnements et les annonces sont payables d'avance.

Tout règlement s'effectue exclusivement par mandat postal ou chèque bancaire.

Pour tout règlement en espèces, une quittance sera fournie. Exigez votre quittance.

#### **INSERTION**

Trois mille (3.000) francs CFA la ligne. Un minimum de perception de 30.000 FCFA. par annonce sera appliqué pour les insertions. Adresser les correspondances, textes à insérer, demandes de renseignements à :

JOURNAL OFFICIEL
DE LA REPUBLIQUE DU NIGER
B.P. 116 NIAMEY

Téléphone : 20.72.39.30 / 20.72.20.59 20.20.32.55

### SPECIAL N° 23

Cette édition spéciale comprend trois (3) cahiers

# Deuxième cahier

**SOMMAIRE** 

### PARTIE OFFICIELLE

## Premier cahier

de l'année budgétaire 2017	478
Loi n° 2016-43 du 06 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année budgétaire 2017	488
Annexe I : Prévisions des recettes de l'Etat LF 2017 (en francs CFA)	501
♦ Titre 0 : Recettes du budget de l'Etat	501
Annexe II : Prévisions des dépenses de l'Etat (en francs CFA)	504
♦ Titre 1 : Amortissements des charges de la dette publique et dépenses en atténuation des recettes des gestions antérieures	504
♦ Titre 2 : Dépenses de personnel	506

### Deuxième cahier

•	Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	574
	Troisième cahier	

♦ Titre 3 : Dépenses de fonctionnement (suite)	672
♦ Titre 4 : Subventions et autres transfèrts courants	728
♦ Titre 5 : Investissements exécutés par l'Etat	753
Annexe III : Détails des crédits évaluatifs (CF. Article 23 LF 2017)	817
Annexe IV : Comptes spéciaux du trésor (en francs	
CFA)	824
♦ Titre 7 : Détails des dépenses	824
♦ Titre 7 : Détails des recettes	827